

Questions de clarification

RFT: 2024/042
File: AP_2/44
Date: 8 November 2024
To: Interested Service Providers
Contact: Maraea S. Pogi (maraeap@sprep.org)

Subject: Request for tenders (RFT): Technical assistance for the restoration of mangrove and coastal Vegetation in Greater Nouméa (New Caledonia)

Question 1:

Les deux experts de rang international à associer sont-ils déjà identifiés ?

Response:

cf possibles experts ci-dessous

Question 2:

Et/ou existe-t-il une liste de partenaires spécifiques déjà établis par le commanditaire ?

Response:

Cyril Marchand (UNC), Dominic Woodehouse (Mangrove Action Project) et Frédéric Bouchette (Réseau Gladys, CNRS, Univ de Montpellier) sont tous déjà mobilisés et plus ou moins disponibles pour fournir des avis ponctuels.

Vous êtes évidemment libre de travailler avec eux ou d'autres experts de rang international tout en prenant note de :

- 1° la présence du Prof Marchand au sein du Comité de suivi du Plan d'action mangrove urbaine du Grand Nouméa et
- 2° du lancement prochain du projet SfN OBLIC du Gouvernement qui implique divers partenaires dont le BRGM.

Question 3:

Les frais engendrés par leur venue et participation à l'atelier sont-ils à compter sur le budget de la prestation ?

Response:

A vous de vous entendre avec eux sur ce point précis ; une présence en visio est préférable à une absence.

Pour votre information, le projet Kiwa PEBACC+ a développé une collaboration informelle avec eux ; aucun budget ne leur a été alloué.

Question 4:

De la même façon, les stages sont-ils à la charge du budget de la prestation de AMO Oui ou bien la prestation n'inclut-elle que la participation au recrutement et l'encadrement de leur stage ?

Response:

Tous les frais et l'entièreté du recrutement et de l'encadrement de ces stagiaires sont à la charge de l'AMO qui pourra solliciter le comité de suivi pour les étapes clés de ces stages et le Coordinateur PEBACC+ en Nouvelle-Calédonie plus fréquemment si nécessaire.

Question 5:

Le prestataire doit-il disposer du matériel et des locaux nécessaires à leur stage (véhicule notamment) ?

Response:

Oui

Question 6:

Dans le cadre du relevé topographique demandé, quel niveau de précision est souhaité : un relevé GPS classique est-il possible ou bien cette activité demande l'intervention de géomètre expert ?

Response:

Le Service topographique de la province Sud a déjà réalisé :

- un levé drone THR RVB et
- un (voire même peut-être déjà 2 ?) relevé au D GPS sur les sites côtiers de Côte blanche et Parc urbain de Sainte Marie.

Ces données seront à votre disposition.

A ce stade, nous ne savons pas précisément quelle serait la bonne manière d'assurer un suivi-évaluation de l'accrétion des sédiments (Z/vertical) et de la réduction de l'érosion des micro-falaises : nous sommes en effet dans l'attente des bons conseils de l'AMO, qui doit prévoir de s'impliquer concrètement pour prendre en charge les suivis nécessaires (y compris par la réalisation des relevés topo en partant de l'hypothèse que la DAEM-PS ne pourra pas les poursuivre) et assurer le transfert de l'approche recommandée dans le système d'information attendu en fin de prestation.

Une collaboration avec le secteur enseignement/recherche local nous semblerait bienvenue afin d'inscrire ce suivi-évaluation dans la chronologie du vivant qui caractérise les SfN.

Des relevés au "GPS" standard ne nous paraissent pas adaptés ; des relevés au D GPS pourraient être adaptés ; à vous de justifier les moyens à mettre en œuvre pour assurer un suivi-évaluation de l'accrétion des sédiments (Z/vertical) et de la réduction de l'érosion des micro-falaises dans le temps du projet Kiwa PEBACC+ et au-delà.

Nous n'anticipons pas le besoin de recourir à un géomètre expert : il n'est pas nécessaire que ces relevés soient certifiés.

Question 7:

L'AO est-il ouvert aux personnes seules (ou société unipersonnelle) ou bien la réponse en consortium est-elle obligatoire ?

Response:

Les deux options seront recevables.

Nous évaluerons les offres sur la complétude des compétences requises, quel que soit le nombre d'experts mobilisés.

Question 8:

Les termes de références mentionnent la proposition d'un plan de communication et sensibilisation dans l'offre, or ce plan est attendu en tant que livrable 1. De plus, aucune des activités demandées au prestataire n'inclut de la communication à proprement parler (uniquement la production de livrable dans le respect de charte du projet). Est-ce possible d'en savoir plus sur les attentes en

termes de communication/sensibilisation à fournir dans l'offre puis dans le cadre de la prestation svp ?

Response:

Cette activité aurait du être mentionnée dans le chapitre associé au sein des Termes de référence. L'attendu est avant tout de soutenir la communication et les efforts de sensibilisation de nos partenaires institutionnels (PS, VdN, VMD) et techniques (Calédoclean), voire aussi ceux de vos experts scientifiques internationaux.

Il faudra pour cela être réactif, voire proactif, dans la fourniture d'informations de bases (notamment infographie).

Cette communication devrait aussi être très proche de votre communication habituelle (et donc efficace), tout en la boostant un peu en fonction de vos habitudes : nous serions par exemple ravis de vous voir régulièrement en action avec les acteurs en présence sur vos réseaux sociaux.

Ce besoin s'inscrit dans une optique de rayonnement du projet Kiwa PEBACC+ après intégration des enjeux et contexte du projet par ces partenaires, sans se substituer à eux et tout en les encourageant respectueusement à communiquer de manière stratégique, y compris par l'exemple que vous saurez montrer.

Question 9:

Est-ce que les sites ont fait l'objet de levé topographique et d'orthophotographie aérienne ou d'une mission LIDAR en 2023-2024 ?

Response:

Le Service topographique de la province Sud a déjà réalisé :

- un levé drone THR RVB et
- un (voire même peut-être déjà 2 ?) relevé au D GPS sur les sites côtiers de Côte blanche et Parc urbain de Sainte Marie.

Ces données seront à votre disposition.

A ce stade, nous ne savons pas précisément quelle serait la bonne manière d'assurer un suivi-évaluation de l'accrétion des sédiments (Z/vertical) et de la réduction de l'érosion des micro-falaises : nous sommes en effet dans l'attente des bons conseils de l'AMO, qui doit prévoir de s'impliquer concrètement pour prendre en charge les suivis nécessaires (y compris par la réalisation des relevés topo en partant de l'hypothèse que la DAEM-PS ne pourra pas les poursuivre) et assurer le transfert de l'approche recommandée dans le système d'information attendu en fin de prestation.

Une collaboration avec le secteur enseignement/recherche local nous semblerait bienvenue afin d'inscrire ce suivi-évaluation dans la chronologie du vivant qui caractérise les SfN.

Des relevés au "GPS" standard ne nous paraissent pas adaptés ; des relevés au D GPS pourraient être adaptés ; à vous de justifier les moyens à mettre en œuvre pour assurer un suivi-évaluation de l'accrétion des sédiments (Z/vertical) et de la réduction de l'érosion des micro-falaises dans le temps du projet Kiwa PEBACC+ et au-delà.

Les conseils pris auprès du Service topographique de la DAEM-PS et de professionnels du secteur privé associé nous suggère que le recours à des relevés LiDAR n'est pas nécessaire : à vous de justifier votre approche.

Question 10:

Est-ce que les sites ont fait l'objet d'une analyse du fonctionnement hydro-sédimentaire (intégrant les forçages hydrodynamique) et hydraulique afin de justifier des SfN présélectionnées ?

Response:

Non

Nous avons :

- consulté les informations de l'OBLIC qui a confirmé que les sites ont été historiquement remblayés,
- recueilli divers témoignages directs qui nous ont fourni quelques détails sur l'historique des sites,
- observé la texture des sols de remblai en place pour en évaluer la résistance aux forces érosives des vagues et des tempêtes,
- observé la végétation en place dans la zone,
- observé la texture des sédiments de la zone intertidale jusqu'à 30cm de profondeur,
- recueilli des données sur l'orientation des vents dominants,
- observé l'agitation habituelle de la mer (hauteur et orientation des vagues en conditions météo habituelles et en période de tempête)
- ...

Enfin, nous avons établi une relation solide avec les municipalités concernées qui sont en attente d'un niveau d'expertise supérieur à celles du Coordinateur du projet Kiwa PEBACC+. Toute analyse qui nécessiterait des moyens significatifs doit être justifiée.

Les solutions identifiées et programmées peuvent certainement être remises en cause et ajustées/consolidées après :

- justification experte avec les services spécialisés (DAEM-PS, Services des travaux VdN)
- présentation non technique pour les divers acteurs en présence afin de recueillir leur approbation si nécessaire (élus ?).

Les choix de SfN ont été éclairés de l'avis d'expert de F Bouchette ; ils résultent d'un compromis p/r ce que les municipalités étaient prêtes à mettre en œuvre et/ou à considérer comme évolution paysagère.

Question 11:

Sur le plan organisationnel

Il est demandé dans le cahier des charges

Recruter et encadrer 2 stagiaires (de préférence calédoniens) dans l'accompagnement de sa prestation, notamment pour le suivi-évaluation et la consolidation des systèmes d'information : l'un sur la mangrove et l'autre sur le trait de côte. Ces stagiaires seront si possible issus de l'UNC et co-encadrés par un chercheur d'un institut de recherche implanté en Nouvelle-Calédonie et les experts de rang international mobilisés. Leurs rapports de stage feront partie des documents à annexer au dernier livrable. Leur travail pourra être valorisé dans le cadre de l'atelier de partage d'expérience. » Pour ce travail, il est besoin de stagiaires de niveau Master 2 et ce type de profil est difficile à trouver sur le territoire (un seul master est proposé à l'UNC = Master Science de la durabilité – Sustainability science – parcours changement climatique et durabilité environnementale dans le Pacifique Sud mais la période de stage ne correspond à la période de la mission).

Response:

Il n'y a pas de question ici...

Vous pouvez certainement proposer un autre niveau de formation tout en justifiant la plus-value pour :

- le projet,
- le développement de la collaboration entre les collectivités impliquées Pays (PS, VdN, VMD, Gvt/OBLIC...) et votre partenaire académique et
- l'émergence de futurs jeunes professionnels calédoniens dans le secteur.

Question 12:

Aussi, cela demande de faire venir des stagiaires hors NC

[Response:](#)

Il n'y a pas de question ici...

Privilégiez des stagiaires NC.

Si pas de stagiaire NC, soyez force de proposition.

Question 13:

ce qui demandera des frais de logistique supplémentaires. Il est difficile de budgétiser cette prestation dans la mesure où vous n'indiquez pas la durée du stage, ni le profil. Merci de préciser ces deux points

[Response:](#)

Il n'y a pas de question ici...

Tout en espérant que les précédents éléments soient éclairants, soyez force de proposition.

Question 14:

Sur le plan financier

Un budget mobilisable a été transmis en dollar US, est ce que notre offre doit être exprimé également en dollar US ou en euros ou en XPF ?

[Response:](#)

USD

Question 15:

Est que le coût d'organisation de l'atelier de partage est pris en charge par le PROE ou bien il faut l'intégrer à notre offre financière ?

[Response:](#)

Il doit être intégré dans votre proposition technique et financière.

Question 16:

Stagiaires la durée de stage que vous demandez pour le recrutement et l'encadrement de deux stagiaires?

[Response:](#)

sans objet